

AE MG Dynamic Allocation

I. Informations sur AE MG Dynamic Allocation

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be.

Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le compartiment **M&G (Lux) Dynamic Allocation Fund** de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois **M&G (Lux) Investment Funds 1**. La SICAV vise à générer des rendements totaux positifs (la combinaison des revenus et de la croissance du capital) sur une période de trois ans à travers une gestion souple d'un portefeuille diversifié d'actifs du monde entier.

La SICAV est gérée avec une approche d'investissement hautement flexible. Le gérant de fonds a la liberté de répartir le capital entre différents types d'actifs en réaction aux changements des conditions économiques et des prix des actifs. L'approche combine des travaux de recherche approfondis afin de déterminer la « juste » valeur des actifs à moyen et long termes avec l'analyse des réactions à court terme du marché en réponse à des événements dans le but d'identifier les opportunités d'investissement. La SICAV cherche à gérer le risque en investissant au niveau mondial à travers de multiples catégories d'actifs, secteurs, devises et pays. Lorsque le gérant de fonds estime que les possibilités sont limitées à quelques domaines, le portefeuille peut être fortement concentré sur certains actifs ou marchés. Le gérant de fonds maintiendra normalement au moins 30% du fonds en euros, et au moins 60% dans une combinaison de dollars américains, livres sterling et euros.

Classe de risque

Faible risque Risque élevé

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Il n'existe aucune garantie que le fonds obtienne un rendement positif sur cette période ou sur toute autre et les investisseurs sont susceptibles de ne pas récupérer le montant initialement investi. Ce fonds a recourt de manière significative aux produits dérivés.

Performance (%)¹

	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014	2015	2016	2017	VNI
Fonds	-2,62	-1,06	-1,02	-2,62	-0,67	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25,24 €

II. Informations sur M&G (Lux) Dynamic Allocation Fund Euro

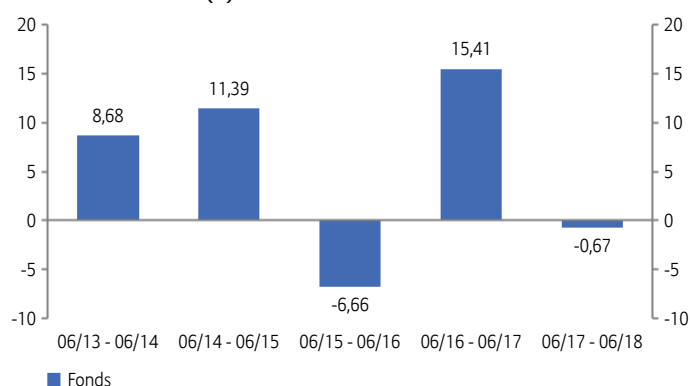
Performance (%)²

	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014	2015	2016	2017
Fonds	7,09	2,31	29,64	5,33	5,69	8,94	1,22	7,96	7,50

Evolution VNI sur 5 ans²



Performance annuelle (%)²



Indicateurs de risque/return*

	3 ans	5 ans
Volatilité (%)	7,74	6,90

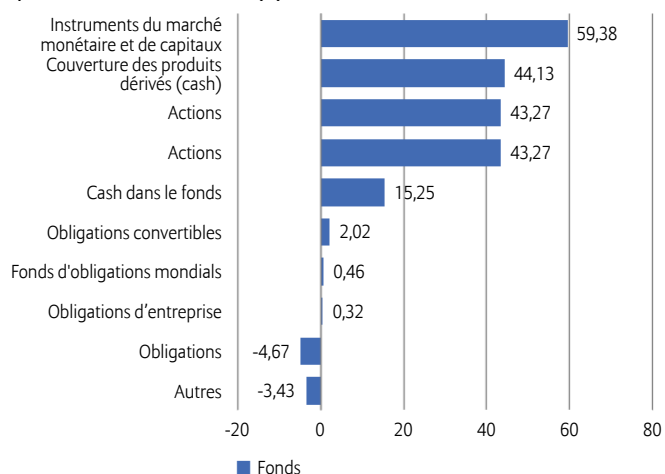
Notation Morningstar™ M&G (Lux) Dynamic Allocation Fund Euro



Rating sur une échelle de 1 à 5 au 31/05/2018. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base des performances, moyenne pondérée sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10 pourcent les mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10 pourcent les plus bas du classement reçoivent 1 étoile.

Structure du portefeuille

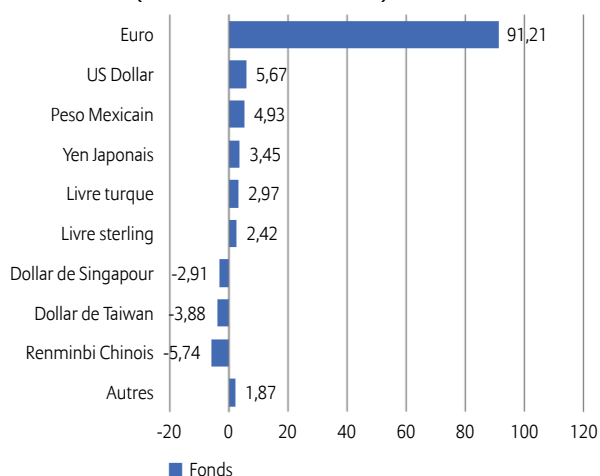
Exposition aux classes d'actifs (%)



Principaux titres (en % de la valeur de marché)

US government 5Y	7,94
Topix Index future	5,49
Kospi Index future	5,48
Mexican government 20Y	4,50
German government 30Y	-4,59
German government 10Y	-5,23
British government 10Y	-6,01
French government 10Y	-7,19
German government 5Y	-8,08
S&P 500 Index future	-8,25
Total	-15,94

Expositions aux devises (en % de la valeur de marché)



Opportunités

- + Une importante diversification par classes d'actifs, zones géographiques et devises.
- + Une gestion active et flexible (exposition aux actions comprise entre 20% à 60%).
- + Un processus de gestion rigoureux qui a fait ses preuves depuis plus de 15 ans

Risques

- Risque de perte en capital.
- Exposition aux risques de taux, de crédit et d'actions.
- Les performances sont soumises aux fluctuations des taux de change.

Informations clés du fonds sous-jacent

Société de gestion	M&G International Investments Ltd.
Date de création	03/12/2009



Gestionnaire de fonds

Juan Nevado
(depuis janvier 2011)

Commentaire du gestionnaire

Selon nous, les comportements à l'égard du risque sont en contradiction avec un environnement caractérisé par une croissance solide et les opportunités d'investissement se sont améliorées malgré la volatilité accrue.

Nos positions longues privilégiées sur les marchés actions, pour lesquelles nous anticipons une hausse de cours dans le futur, ont eu un impact négatif sous l'effet de la sous-performance des marchés sensibles aux échanges commerciaux en Asie, au Japon et en Allemagne. Notre exposition aux marchés émergents turcs et russes a également pesé sur la performance du fonds, tout comme notre position courte sur le marché américain (indice S&P 500) qui a continué de surperformer le reste du monde.

Sur les marchés obligataires émergents, nos expositions en Turquie, en Afrique du Sud, au Brésil et en Indonésie ont globalement été faibles, même si le rebond en fin de mois des obligations mexicaines et du peso mexicain a bénéficié au fonds.

Les emprunts d'état des pays développés n'ont que très peu contribué à la performance au cours du mois, en dépit des fluctuations relativement importantes des prix des actifs observées entre la première moitié et la seconde moitié du mois de juin. Elles sont principalement intervenues en réaction aux propos liés aux différends commerciaux, mais également aux déclarations des banques centrales sur l'orientation de la politique monétaire dans les mois à venir.

Au niveau des devises, le dollar américain a surperformé. Nos positions courtes sur les devises asiatiques ont contribué positivement à la performance, en particulier le yuan qui s'est sensiblement déprécié durant le mois en raison des inquiétudes à l'égard de l'économie chinoise.

L'exposition du fonds aux actions est demeurée inchangée en juin. Toutefois, l'un des principaux ajustements que nous avons apportés au début du mois a fait suite à ce que nous avons considéré être un certain « bruit politique » en provenance d'Italie. Tout en nous gardant de faire des prévisions sur les turbulences de la scène politique italienne, nous avons observé la nature très rapide de l'évolution des prix des actifs italiens comme étant un changement des préférences en matière de risque, en l'absence pourtant de toute évolution immédiatement flagrante dans les fondamentaux (généralement solides) du pays. Du point de vue de la construction de portefeuille, nous avons choisi d'investir dans des obligations plutôt que dans des actions via une modeste position sur les emprunts d'État italiens à 10 ans, compte tenu de la probabilité de les voir se comporter différemment des autres marchés obligataires ou même des marchés actions.

CHANGEMENT IMPORTANT

Au 16 mars 2018, le fonds sous-jacent domicilié au Royaume-Uni est fusionné avec le compartiment **M&G (Lux) Dynamic Allocation Fund** de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois **M&G (Lux) Investment Funds 1**. Le fonds luxembourgeois suit une stratégie identique et est géré par les mêmes gérants.

Remarques importantes

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
 - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman.as,
 - Allianz Benelux s.a. par mail à plaintes@allianz.be ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGJ, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est autorisé et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au Luxembourg. Le fonds est géré par M&G Securities Limited (UK), société de gestion d'actifs, régulée par la Financial Conduct Authority au Royaume Uni. Registre de commerce n° 90776 – Angleterre Laurence Pountney Hill, Londen EC4R 0HH, United Kingdom – Tél.: +44 1268 448 031. www.mandg.com

